

Image not found or type unknown



Primes de déplacements passé de 75 à 70 euros

Par **thomastross**, le **30/11/2009** à **21:25**

Bonjour,
Mon entreprise nous donnait 75 euros de dédommagement pour les grand déplacement en sachant que la loi impose 65 dans notre convention(batiment) et du jour au lendemain ils nous passe a 70 euros !!!! ont 'ils le droit
Merci de vos reponses a bientôt